

**CAHIER DES CHARGES
RELATIF A L'HABILITATION
à un dispositif de formation
à la prévention des risques
professionnels**

**Dispositions spécifiques
du dispositif
AMIANTE SOUS-SECTION 4**



Sous-section 4

Sommaire

1.	INTRODUCTION	3
1.1	DISPOSITIONS GENERALES	3
1.2	DISPOSITIONS SPECIFIQUES	3
2.	SPECIFICITES TECHNICO-PEDAGOGIQUES DU DISPOSITIF AMIANTE SOUS-SECTION 4.....	3
2.1	CRITERES D'APPRECIATION DES PROGRAMMES	4
2.2	CRITERES D'APPRECIATION DES DEROULES PEDAGOGIQUES	4
2.3	CRITERES D'APPRECIATION DES REFERENTIELS D'EVALUATION DES ACQUIS	5
2.4	CRITERES D'APPRECIATION DES FORMULAIRES DE DECLARATION DE LA PLATEFORME PEDAGOGIQUE	6
2.5	CRITERES D'APPRECIATION DES PLANS DES LOCAUX INCLUANT LA/LES PLATEFORME(S) PEDAGOGIQUE(S)	13
2.6	PROCEDURE D'ACQUISITION, D'UTILISATION ET DE MAINTENANCE DU MATERIEL UTILISE SUR PLATEFORME PEDAGOGIQUE.....	14
2.7	MODELE D'ATTESTATION DE NON EXPOSITION DES MOYENS ET EQUIPEMENTS A L'AMIANTE	14
2.8	MODELE DE DECLARATION DES MODALITES DE RATTACHEMENT DU/DES FORMATEUR(S) CERTIFIE(S) A L'ENTITE DEMANDEUSE.....	14

1. Introduction

Le cahier des charges est destiné aux organismes de formation et/ou aux entreprises qui souhaitent déposer une demande d'habilitation auprès de l'Assurance maladie Risques professionnels/INRS pour dispenser des formations conformément au document de référence.

1.1 Dispositions générales

Communes à l'ensemble des dispositifs, les dispositions générales précisent :

- La procédure à suivre ;
- Les obligations des entités ;
- Les justificatifs administratifs à produire pour satisfaire aux conditions d'habilitation.

1.2 Dispositions spécifiques

Le présent document précise les dispositions spécifiques au dispositif amiante sous-section 4 :

- Les justificatifs technico-pédagogiques à produire par l'entité demandeuse ;
- Par justificatif, les critères d'appréciation appliqués pour satisfaire aux conditions d'habilitation

2. Spécificités technico-pédagogiques du dispositif amiante sous-section 4

Le dispositif « Amiante sous-section 4 » est ouvert aux organismes de formation ainsi qu'aux entreprises.

En complément des justificatifs administratifs, la demande d'habilitation devra être **obligatoirement** complétée des justificatifs technico-pédagogiques suivants.

	Pièces à transmettre	Page
1	Programmes de l'ensemble des formations portées par le dispositif amiante sous-section 4	4
2	Déroulé pédagogique de la formation préalable « encadrant technique » (E.T) Et Déroulé pédagogique de la formation préalable « opérateur de chantier » (O.P)	4
3	Référentiel d'évaluation des acquis, des formations préalables et de recyclages pour les publics E.T et O.P citées ci-dessus	5
4	Formulaire de déclaration des plateformes pédagogiques renseigné	6
5	Plan(s) des locaux incluant la/les plateforme(s) pédagogique(s)	13
6	Procédure d'acquisition, d'utilisation et de maintenance du matériel utilisé sur la plateforme pédagogique	14
7	Déclaration du responsable de l'entité attestant que l'ensemble des moyens et équipements utilisés par l'entité n'ont jamais été mis en contact avec de l'amiante	14
8	Déclaration sur l'honneur de l'entité que les formateurs certifiés sont salariés, gérant ou employeur de l'entité demandeuse	14

2.1 Critères d'appréciation des programmes

Les programmes envoyés doivent permettre d'apprécier la conformité des formations au document de référence.

Le programme devra **impérativement** faire figurer les éléments suivants :

- L'intitulé de la formation ;
- Le public cible ;
- Le nombre de stagiaires maximum par session ;
- Les pré-requis nécessaires pour s'inscrire à la formation ;
- La durée de la formation ;
- L'organisation de la formation : présence d'intersession ou non, durée de cette intersession ;
- Les objectifs de la formation ;
- Les contenus ;
- Les modalités d'animation ;
- Les modalités d'évaluation.

L'entité transmet les 8 programmes représentant l'ensemble des formations portées par le dispositif amiante sous-section 4. Le tableau ci-dessous rappelle les intitulés et durées des 8 formations du dispositif.

	Formation préalable	Formation de recyclage
Personnel d'encadrement technique	5 journées Soit 35 heures	1 journée Soit 7 heures
Personnel d'encadrement de chantier	5 journées Soit 35 heures	1 journée Soit 7 heures
Opérateur de chantier	2 journées Soit 14 heures	1 journée Soit 7 heures
Cumul des fonctions	5 journées Soit 35 heures	1 journée Soit 7 heures

2.2 Critères d'appréciation des déroulés pédagogiques

L'appréciation des déroulés pédagogiques se fera uniquement sur les déroulés produits pour les formations préalables pour les publics « encadrant technique » et « opérateur de chantier ».

Les deux déroulés pédagogiques transmis décrivent l'ensemble des séquences pédagogiques (y compris le temps d'inter session).

Les déroulés doivent **impérativement** intégrer clairement les éléments suivants :

- Les compétences développées ;
- Les objectifs pédagogiques généraux ;
- Les objectifs intermédiaires pour chaque séquence ;
- Les durées de chaque séquence ;
- Les situations pédagogiques, contenus traités de chaque séquence ;
- Les outils pédagogiques et ressources utilisées pour chaque séquence ;
- Les critères d'évaluation des objectifs pédagogiques cités.

Une grille, comprenant l'ensemble des éléments demandés est, à **titre indicatif**, présentée ci-dessous.

Public :	Thème de la séquence : <u>Compétences développées :</u> <u>Objectif pédagogique général :</u>					
FORMATEUR Nom /prénom	Salle : Chantier école : Matériels :					
Objectifs pédagogiques intermédiaires	Durée	Situations pédagogiques, consignes, contenus traités	Méthodes pédagogiques	Outils pédagogiques	Critères de réussite attendus	Critères d'évaluation

La pertinence des choix pédagogiques, la cohérence et l'adaptation des formations en fonction des publics seront des critères particulièrement importants.

2.3 Critères d'appréciation des référentiels d'évaluation des acquis

Le référentiel d'évaluation des acquis transmis doit permettre d'apprécier la pertinence des modalités d'évaluation des acquis mises en œuvre lors des formations suivantes :

- formation préalable des encadrants techniques ;
- formation de recyclage des encadrants techniques ;
- formation préalable des opérateurs de chantier ;
- formation de recyclage des opérateurs de chantier.

Pour chacune des 4 formations citées ci-dessus, les éléments suivants doivent **impérativement** être précisés :

- Les modalités de mise en œuvre : travail sur table, accès ou non à leur documentation... / plateforme pédagogique ;
- Les durées des épreuves ;
- Les critères d'évaluation permettant d'évaluer les capacités du stagiaire à « » ;
- Les critères de réussite permettant d'apprécier la satisfaction du stagiaire aux épreuves proposées.

Le format du document transmis ne dépassera pas 4 pages et peut prendre la forme d'un tableau comme proposé, à titre indicatif, ci-dessous :

REFERENTIEL FORMATION PREALABLE « ENCADRANT TECHNIQUE »	
Critères d'évaluation	Savoirs et savoir-faire évalués
Etre capable de	
Savoirs évalués	
1- Cocher les réponses correctes dans un QCM reprenant les exigences réglementaires amiante issues des réglementations « travail », « environnement » et « transport ».	Connaître la réglementation relative à la prévention des risques liés à l'amiante. Connaître les rôles des représentants du personnel dans le cadre d'intervention amiante Connaître les prérogatives de l'inspecteur du travail Connaître...
Durée : 20 minutes	Modalités de mise en œuvre : Travail sur table
Critère de réussite : 90% des réponses sont exactes	
2-
Durée :	Modalités de mise en œuvre : ...
Critère de réussite : ...	

2.4 Critères d'appréciation des formulaires de déclaration de la plateforme pédagogique

L'objectif des formulaires de déclaration de la plateforme pédagogique est d'apprécier :

- la qualité des moyens pédagogiques mis en œuvre lors des formations,
- l'adéquation des moyens techniques (équipements, outils...) avec l'obligation de reproduire des processus relevant des 3 niveaux d'empoussièremment.

Comme l'exige le document de référence, « *Les stagiaires doivent être amenés à développer leurs savoir-faire de manière pratique grâce à l'alternance entre les apports dispensés en salle et les mises en situation sur la plateforme pédagogique. Cette plateforme doit permettre la reproduction matérielle des situations d'intervention sur Matériaux Contenant de l'Amiante. Tous les niveaux d'empoussièremment cités par le Décret du 04 mai 2012, devront faire l'objet d'une ou plusieurs mises en situation. Les activités à réaliser doivent permettre la mise en action d'interventions susceptibles de générer ces trois niveaux d'empoussièremment.* »

Pour être recevable, le dossier de demande d'habilitation devra impérativement comprendre le formulaire rempli, présenté ci-après.

<https://goo.gl/forms/oCpHtqz69j48bVS63>

Chaque plateforme doit faire l'objet d'une déclaration.

Afin de vous aider à remplir les différentes rubriques du formulaire, l'ensemble des questions sont reprises dans les copies d'écran ci-dessous.

Rubrique 1

Formulaire de déclaration de la plateforme pédagogique

Description des moyens matériels utilisés sur plateforme

*Obligatoire

NOM DE L'ENTITE DEMANDEUSE *

Votre réponse

STATUT *


ORGANISME DE FORMATION

ENTREPRISE

SUIVANT

Page 1 sur 8

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

Le formulaire comprend 7 rubriques. A l'issue de chaque rubrique et après saisie de l'ensemble des informations demandées, **cliquez sur l'onglet « SUIVANT »**. (Voir )

Rubrique 2

Formulaire de déclaration de la plateforme pédagogique

*Obligatoire

INFORMATIONS GLOBALES

ADRESSE DE LA PLATEFORME DECRIE *

Votre réponse

ACTIVITES CONCERNEES *

- INTERVENTION MAINTENANCE INDUSTRIELLE
- INTERVENTION BATIMENT EXTERIEURE
- INTERVENTION BATIMENT INTERIEURE
- INTERVENTION DITE de GENIE CIVIL - ou sur ROUTE
- INTERVENTION sur TERRE AMIANTIFERE
- INTERVENTION SUR MATERIELS et EQUIPEMENTS DE TRANSPORT

La saisie des activités reproduites sur plateforme doit être exhaustive.

Rubrique 3

Définir dans cette rubrique les interventions et les processus jugés représentatifs de votre installation.

Inventoriez ici les interventions jugées représentatives et réalisables sur votre plateforme pédagogique.

Présenter les en les numérotant ainsi :

N°1 : tirage de câble dans un faux plafond

N°2 : remplacement d'une dalle vinyle

N°...

Pour chaque intervention déclarée précédemment décrire les processus reproduits en les numérotant ainsi :

N°1 : Faux plafond - Dépose par le dessous - Aspiration à la source

N°2 : Dalle vinyle - Grattage manuel -Aspiration à la source

N°...

Formulaire de déclaration de la plateforme pédagogique

*Obligatoire

DESCRIPTION DES PROCESSUS

Merci de définir dans les paragraphes suivants les interventions et processus jugés représentatifs de votre installation

NATURE DES INTERVENTIONS REPRODUITES *

Votre réponse

PROCESSUS REPRODUIT *

Pour chacune des interventions déclarées précédemment définissez les procesus reproduits sur la plateforme en précisant pour chacun : les TECHNIQUES (raclage, déboîtement, perçage...) / les CARACTERISTIQUES DES MATERIAUX (flocage dégradé, faux plafond, colle de carrelage murs,...) / les MOYENS DE PROTECTION COLLECTIVE (aspiration à la source, abattage des poussières, mouillage à cœur) les caractérisant

Votre réponse

RETOUR SUIVANT

Page 3 sur 8

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

Conformément au décret du 4 mai 2012. Les processus seront décrits comme suit :

TECHNIQUES : raclage / désemboîtement / pelletage / burinage / THP / UHP / vissage / carottage...

CARACTERISTIQUES DES MATERIAUX : canalisation amiante ciment / colles de carrelage / flocage plâtres amiantés...

MOYENS DE PROTECTION COLLECTIVE : aspiration à la source / abattage des poussières / mouillage à cœur

Rubrique 4

Préciser dans cette rubrique pour **chaque** équipement s'il est disponible ou non sur votre plateforme.

Préciser pour **chaque** équipement la quantité mise à disposition ainsi que la marque.

Formulaire de déclaration de la plateforme pédagogique

*Obligatoire

PROTECTION INDIVIDUELLE

Lexique : U.A = Usage Unique / A.P.R = Appareil de Protection Respiratoire

EQUIPEMENTS UTILISES *

	PRESENT	NON DISPONIBLE
Combinaison U.A. type 5 avec capuche	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Gants étanches	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Surchausses U.A.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bottes décontaminables	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Combinaison ventilée	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Demi-masque U.A. FFP3	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
A.P.R filtrant 1/2 masque P3	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
A.P.R filtrant masque complet P3	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
A.P.R filtrant à ventilation assistée TM2P 1/2 masque	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
A.P.R filtrant à ventilation assistée TH3P cagoule	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
A.P.R filtrant à ventilation assistée TH3P casque	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
A.P.R filtrant à ventilation assistée TM3P masque complet (débit minimum 160l/min)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
A.P.R isolant à adduction d'air débit continu classe 4 (débit 300l/min)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
A.P.R isolant à adduction d'air à pression positive classe 4 (débit 300l/min)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

PRECISEZ POUR CHAQUE EQUIPEMENT A DISPOSITION LEUR QUANTITE (nombre) ET LEUR QUALITE (marque) *

Votre réponse

RETOUR SUIVANT

Page 4 sur 8

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

Rubrique 5

Préciser dans cette rubrique pour **chaque** item s'il est disponible ou non sur votre plateforme.

Tous les champs de ce formulaire doivent être remplis. Inscrire R.A.S si vous n'êtes pas concerné.

Tous les champs de ce formulaire doivent être remplis. Inscrire R.A.S si vous n'êtes pas concerné.

Formulaire de déclaration de la plateforme pédagogique

*Obligatoire

PROTECTION COLLECTIVE

PROTECTION DES SURFACES / MILIEU INTERIEUR *

	PRESENT	NON DISPONIBLE
Film de protection	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Isolement de la zone	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Calfeutrement de la zone	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Film de propreté	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Fenêtre de visualisation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
AUTRES	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Si AUTRES, précisez les protections utilisées

Votre réponse

PROTECTION DES SURFACES / MILIEU EXTERIEUR *

	PRESENT	NON DISPONIBLE
Film de protection	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Isolement de la zone	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Calfeutrement de la zone	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Film de propreté	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Fenêtre de visualisation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
AUTRES	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Si AUTRES, précisez les protections utilisées

Votre réponse

RETOUR SUIVANT

Page 5 sur 8

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

Formulaire de déclaration de la plateforme pédagogique

*Obligatoire

PROTECTION ENVIRONNEMENT

CONFINEMENT STATIQUE *

précisez les moyens utilisés pour le calfeutrement et l'enveloppement du confinement

	PRESENT	NON DISPONIBLE
Ruban adhésif	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Film plastique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mousse expansible	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Film plastique polyéthylène	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Film plastique PVC	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
AUTRES	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Si AUTRES précisez ci-dessous

Votre réponse

CONFINEMENT STATIQUE : PRECISEZ LE MATERIEL A DISPOSITION EN TERME DE QUANTITE (nombre, volume, longueur) ET DE QUALITE (marque, typologie) *

Votre réponse

CONFINEMENT DYNAMIQUE *

	PRESENT	NON DISPONIBLE
Extracteur à filtres THE type HEPA minimum H13 6Vair/heure	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Extracteur à filtres THE type HEPA minimum H13 10Vair/heure	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Extracteurs de secours à filtres THE type HEPA minimum H13 6Vair/heure	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Extracteurs de secours à filtres THE type HEPA minimum H13 10Vair/heure	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
AUTRES	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Si AUTRES, précisez ci-dessous

Votre réponse

CONFINEMENT DYNAMIQUE : PRECISEZ LE MATERIEL A DISPOSITION EN TERME DE QUANTITE (nombre) ET DE QUALITE (marque, typologie)

Votre réponse

LES CONFINEMENTS DYNAMIQUES MIS EN OEUVRE PERMETTENT-ILS DE REpondre AUX EXIGENCES DES NIVEAUX D'EMPOUSSIEREMENT 2 ET 3 ? *

- OUI
 NON

RETOUR

SUIVANT

Page 6 sur 8

N'utilisez jamais de mots de passe via Google Forms.

Tous les champs de ce formulaire doivent être remplis. Inscrire R.A.S si vous n'êtes pas concerné.

Tous les champs de ce formulaire doivent être remplis. Inscrire R.A.S si vous n'êtes pas concerné.

Rubrique 7

Formulaire de déclaration de la plateforme pédagogique

*Obligatoire

DECONTAMINATION DES PERSONNES

INSTALLATION *

	PRESENT	NON DISPONIBLE
Installation 5 compartiments	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Installation 3 compartiments	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Unité mobile de décontamination	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
AUTRES	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES *

	PRESENT	NON DISPONIBLE
Alimentation en eau tempérée	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Poteries	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Miroir	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Evacuation et filtration eau	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aspirateur THE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Point branchement adduction d'air	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
AUTRES	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Si AUTRES, précisez ci-dessous

Votre réponse

INSTALLATION 5 COMPARTIMENTS PRECISEZ LE MATERIEL A DISPOSITION EN TERME DE QUANTITE (nombre, volume) ET DE QUALITE (marque, typologie) *

Votre réponse

INSTALLATION 3 COMPARTIMENTS PRECISEZ LE MATERIEL A DISPOSITION EN TERME DE QUANTITE (nombre, volume...) ET DE QUALITE (marque, typologie...) *

Votre réponse

UNITE MOBILE DE DECONTAMINATION PRECISEZ EN TERME DE QUANTITE (nombre, volume...) ET DE QUALITE (marque, typologie...) *

Votre réponse

AUTRES INSTALLATION DE DECONTAMINATION PRECISEZ EN TERME DE QUANTITE (nombre, volume...) ET DE QUALITE (marque, typologie...) *

Votre réponse

RETOUR SUIVANT

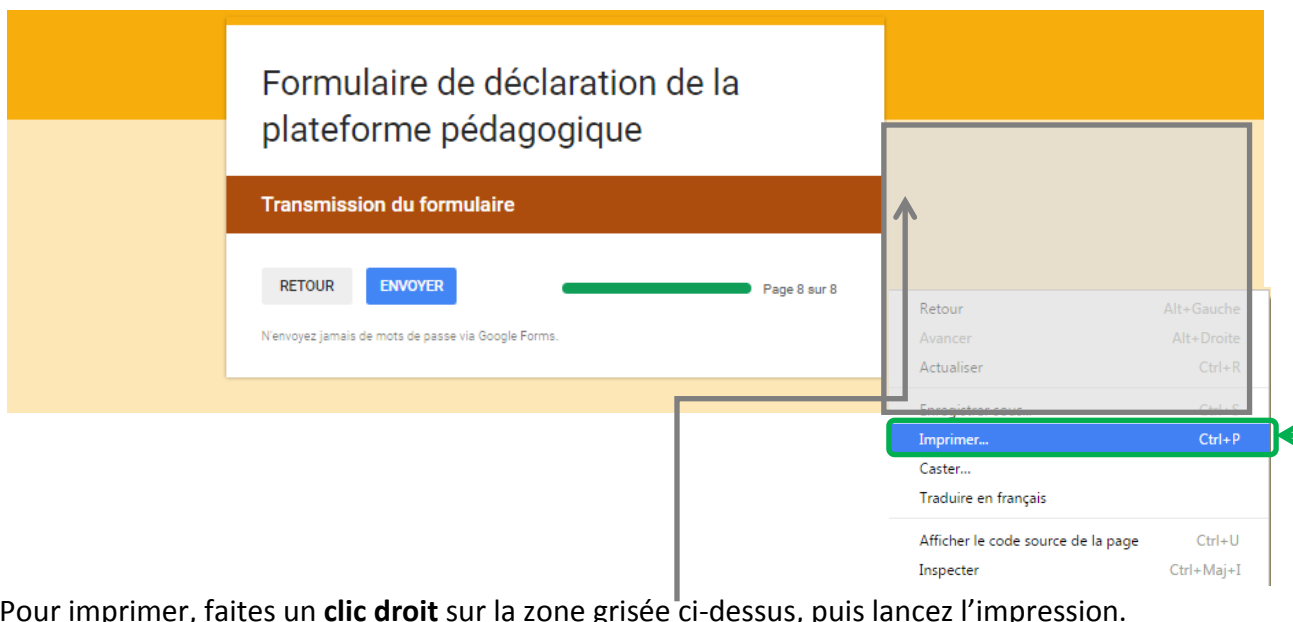
Page 7 sur 8

Nienvoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

Tous les champs de ce formulaire doivent être remplis. Inscire R.A.S si vous n'êtes pas concerné.

ATTENTION

A l'issue des 7 rubriques, **vous devez IMPERATIVEMENT imprimer le formulaire rempli** afin de le joindre aux autres pièces de votre dossier de demande d'habilitation.



Pour imprimer, faites un **clic droit** sur la zone grisée ci-dessus, puis lancez l'impression. Enfin cliquez sur envoyer.

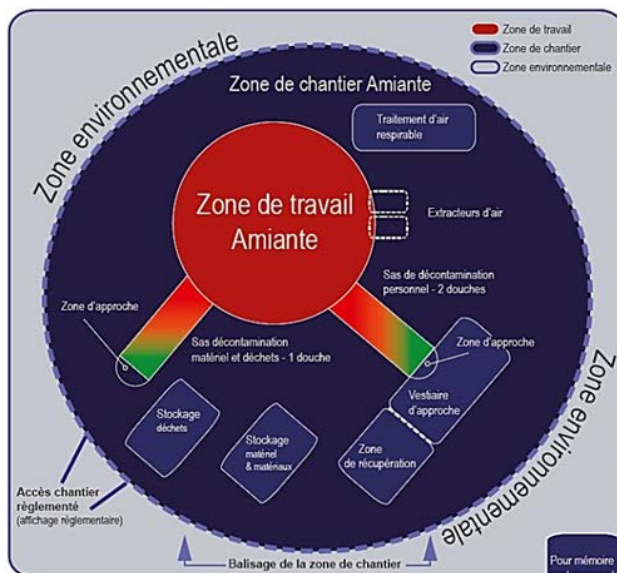
2.5 Critères d'appréciation des plans des locaux incluant la/les plateforme(s) pédagogique(s)

Les plans transmis doivent permettre d'apprécier la compatibilité entre les formations dispensées et les moyens mis en œuvre. Des photos peuvent être transmises afin de compléter les plans.

Les plans doivent être des plans de masse. Ils permettront d'identifier :

- La capacité d'accueil des salles de formation ;
- Le nombre, les surfaces de la / des plateforme(s) pédagogique(s) ;
- Le nombre, les surfaces des différentes zones : vestiaires, sas de décontamination...

Pour exemple



2.6 Procédure d'acquisition, d'utilisation et de maintenance du matériel utilisé sur plateforme pédagogique

La procédure transmise doit permettre à l'entité de démontrer sa maîtrise de la gestion du matériel utilisé sur la plateforme pédagogique.

Elle comprend les instructions concernant :

- l'acquisition ;
- l'utilisation ;
- la maintenance périodique ;
- l'entretien.

2.7 Modèle d'attestation de non exposition des moyens et équipements à l'amiante

Je soussigné, Mme. /M.,

[*Fonction*] de la société [*nom de l'entité demandeuse*] atteste par la présente déclaration que l'ensemble des moyens et équipements mis en œuvre lors des formations préalables et de recyclages « amiante sous-section 4 » n'ont jamais été mis en contact avec de l'amiante, conformément à l'arrêté du 23 février 2012 (Titre I, art.2, 13°) et ne peuvent être utilisés lors d'interventions en présence d'amiante.

Date et signature du déclarant :

2.8 Modèle de déclaration des modalités de rattachement du/des formateur(s) certifié(s) à l'entité demandeuse

Je soussigné, Mme. /M.,

[*Fonction*] de la société [*nom de l'entité demandeuse*] atteste par la présente déclaration que le/les formateur(s) certifié(s) rattaché(s) à mon établissement sont : [*rayez les mentions inutiles*]

- Salariés
- Gérant / Employeur

- Précisez ici leurs noms et prénoms..... / /.....

Date et signature du déclarant :